



“ POUR QUE VOTRE
PASSION
RESTE TOUJOURS
UN PLAISIR ”

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
ÉLEVEURS, ANIMALERIES, ÉDUCATEURS, TOILETTEURS, PENSIONS

VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE



TABLEAU DE GARANTIES

Se référer aux conditions générales n°460653 version D, à la notice d'information "application de la garantie dans le temps" n°490009 et aux conditions particulières.

Montant des garanties et des franchises
(sous réserve des dispositions de l'article 6.3 des conditions générales)

NATURE DES GARANTIES	LIMITE DES GARANTIES	FRANCHISE PAR SINISTRE
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	9.000.000€ / année d'assurance	
• Dommages corporels • Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	9.000.000€ / année d'assurance 1.200.000€ / année d'assurance	NEANT 500€
Faute inexcusable		
Dommages corporels	2.000.000€ / année d'assurance et 1.000.000€ / sinistre	380€
Atteinte accidentelle à l'environnement		
Tous dommages confondus	750.000€ / année d'assurance	10% Mini : 500€ Maxi : 4.000€
Dommages immatériels non consécutifs		
• Selon extension aux conditions particulières	150.000€ / année d'assurance	10% Mini : 400€ Maxi : 2.500€
Dommages aux biens confiés		
• Selon extension aux conditions particulières	100.000€ / sinistre	10% Mini : 400€ Maxi : 2.500€
Reconstitution de documents / Médias confiés		
• Selon extension aux conditions particulières	30.000€ / sinistre	1.200€
Défense	Inclus dans la garantie mise en jeu	Selon la franchise de la garantie mise en jeu
Recours	20.000€ / litige	Seuil d'intervention : 380€

LES ACTIVITÉS GARANTIES

- Reproduction et vente de chiens et de chats
- Pension canine et féline
- Education canine, dressage, entraînement, travail d'obéissance
- Négoce d'aliments et d'articles pour animaux de compagnie
- Toilettage de chiens

GARANTIES ADAPTÉES À VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Dommages matériels causés aux chiens et/ou aux chats confiés à l'occasion de prise en pension d'animaux, aux accessoires et aux documents relatifs à l'animal.
- Dommages corporels, matériels et immatériels causés par les chiens et/ou les chats de votre élevage
- La vente d'un chien ou d'un chat affecté d'un vice rédhibitoire, de la vente de produits et accessoires liés à la profession d'éleveur, du fait de conseil, avis, préconisations liés aux activités assurées
- Dommages aux animaux confiés en cours de transport, non onéreux, dans votre véhicule

FIDANIMO C'EST AUSSI ...

PROFESSIONNELS

**ASSURANCE SANTÉ ANIMALE
GARANTIE TEMPORAIRE**
sortie d'élevage



PARTICULIERS



**ASSURANCE SANTÉ ANIMALE
CHIEN, CHAT, NAC**

**OPTION RESPONSABILITÉ
CIVILE CHIEN**
(chien de catégories 1 et 2)



Une large gamme de produits adaptés à votre activité

Votre expert en assurance animale a pour vocation de commercialiser des produits d'assurances santé animale et tous types de contrats d'assurances environnant l'animal de compagnie.

LES MAÎTRES MOTS CHEZ FIDANIMO



PASSION

L'implication et la créativité de nos collaborateurs sont mises au service de nos clients et de leurs animaux.



SAVOIR-FAIRE

L'élaboration de produits d'assurances innovants et adaptés aux besoins de chacun est notre cœur de métier.



EXPERTISE

La qualité de nos produits et services est portée par l'expérience et les connaissances des collaborateurs qui nous entourent.



PERFORMANCE

La pérennité de nos relations repose sur un réel échange gagnant-gagnant.

**Contactez votre expert en assurance pour bénéficier
d'une offre de services personnalisée.**

www.fidanimo.com



09 70 100 200